

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207361452
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	SOMBREFFE
Période de reporting	2018 (du 01/01/2018 au 03/12/2018)

	Nombre de réunions
Conseil Communal	9
Collège Communal	47
Commission des finances et de la Gestion communale	3
Commission des Sports	1
Commission des Aînés	0
Commission Communale de l'Accueil	0
Commission locale de Développement rural	0
Commission communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité	3

Membres du Conseil

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions ⁹
Président(e) du Conseil	LECONTE Philippe	0€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	100%
Bourgmestre - Président(e) du Collège	LECONTE Philippe	59.415,75€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	94,12%
Echevin(e)	ROMAIN Olivier	29.816,87€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	74,47%
Echevin(e)	HALLET Danielle	33.251,64€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	82,98%
Echevin(e)	MAUYEN Pierre	30.744,15€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	8163%
Echevin(e)	BURTAUX Jonathan	33.744,15€	0	Mandat exécutif	Voir annexe	893,75%
Echevin(e) et Présidente du CPAS	DELPORTE Valérie	0€	0	Mandat exécutif CPAS	Voir annexe	87,76%
Conseiller(ère)	ROMAIN Olivier	0€	0	0	Voir annexe	77,78%
Conseiller(ère)	HALLET Danielle	0€	0	0	Voir annexe	83,33%
Conseiller(ère)	MAUYEN Pierre	0€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	BURTAUX Jonathan	0€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	DELPORTE Valérie	780,36€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	BERTRAND Etienne	743,58€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	PLENNEVAUX Emile	584,30€	0	0	Voir annexe	77,78%

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Conseiller(ère)	JACQUES Bernard Démission de B. Jacques au Conseil du 18/06/2018 et remplacé par MC Beelen à la même séance	97,06€	0	0	Voir annexe	66,67%
Conseiller(ère)	VANDENSCHRICK Benoît	780 ,36€	0	0	Voir annexe	91,67%
Conseiller(ère)	MOERMAN Brigitte	681,36€	0	0	Voir annexe	88,89%
Conseiller(ère)	LABRASSINE Andrée	681,36€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	SOTTIAU Denis	681,36€	0	0	Voir annexe	66,67%
Conseiller(ère)	HENNE Laurette	644,58€	0	0	Voir annexe	83,33%
Conseiller(ère)	RUQUOY Philippe	906,04€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	GAGGIOLI Luigi	842,58€	0	0	Voir annexe	100%
Conseiller(ère)	KEIMEUL Catherine	1.031,72€	0	0	Voir annexe	87,50%
Conseiller(ère) -	BRIDOUX Christian	681,36€	0	0	Voir annexe	91,67%
Conseiller(ère)	LONGUEVILLE Michel	805,80€	0	0	Voir annexe	86,67%
Conseiller(ère)	LEEMANS-BEELEN Marie-Claire	295,06€	0	0	Voir annexe	50%
TOTAL général	19	200.262,72€	0			87,18%

La moyenne calculée a été établie sur l'ensemble des différentes réunions

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

